RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

Agreste
Statistique publique
de l'agriculture, de l'alimentation,
de la forêt et de la pêche

INFOS RAPIDES

NOVEMBRE 2026 N° 154

Données des figures et données complémentaires à télécharger

**ISOP** – n°08 / 08

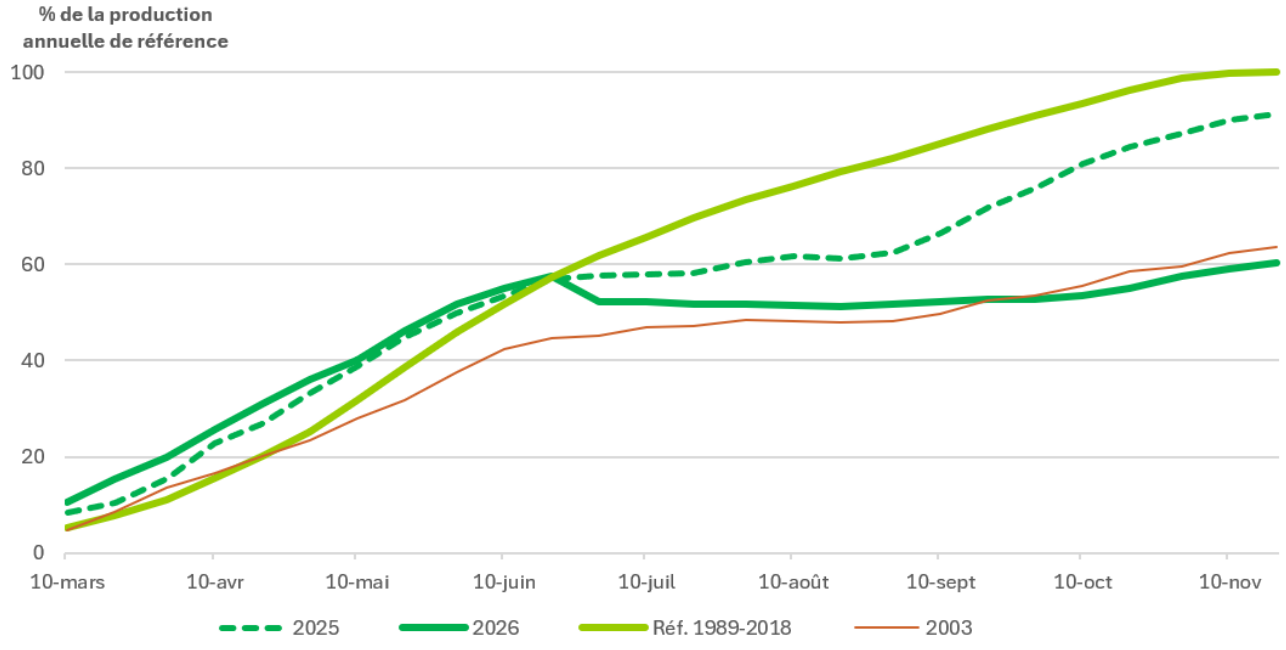
# Fin novembre 2026, une pousse de l'herbe en déficit de 40 %

**Au 20 novembre 2026, la pousse cumulée des prairies permanentes est inférieure de 40 % à celle observée à cette date durant la période de référence. Les pluies récentes ont permis un redémarrage progressif de la pousse, mais sans rattraper le déficit accumulé durant l'été. Le déficit est généralisé à l'ensemble du territoire, atteignant jusqu'à 50 % autour d'un axe allant du Limousin à l'Alsace.**

## La pousse de l'herbe a repris mais reste déficitaire

Au 20 novembre 2026, la pousse cumulée des prairies permanentes en France métropolitaine est inférieure de 40 % à la moyenne observée sur la période de référence 1989-2018. C'est le plus bas niveau de production depuis au moins 40 ans, inférieur de 5 % à l'année 2003 marquée également par la canicule. Le retour de conditions météorologiques plus favorables depuis octobre a permis un redémarrage tardif de la pousse, qui ne permet pas de compenser les pertes accumulées durant l'été avec la canicule de fin juin et la sécheresse persistante.

**Figure 1 : Évolution de la production des prairies permanentes**

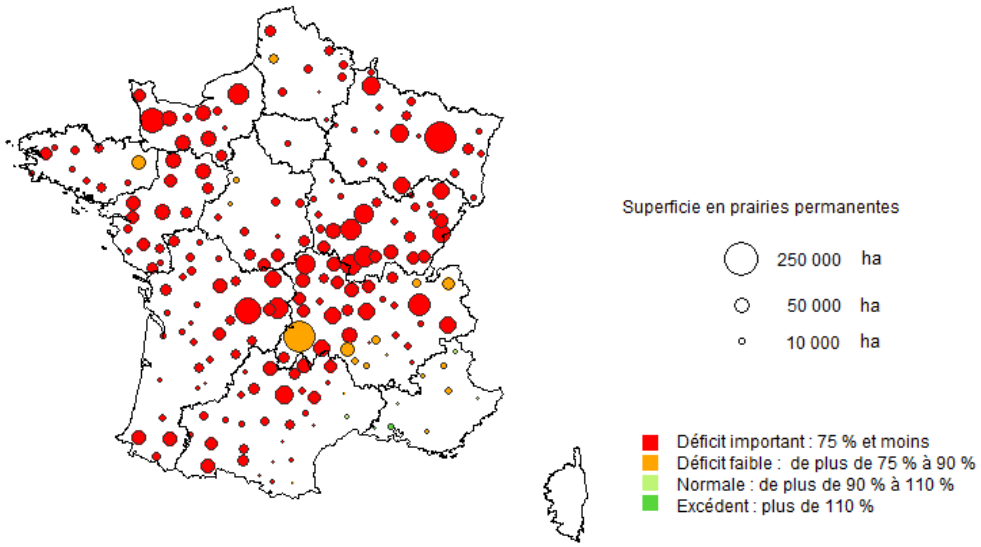



Sources : INRAe, Météo France, SSP

## L'irrégularité des pluies commence à se faire sentir localement

Le déficit de pousse de l'herbe est quasi-généralisé. Il dépasse les 30 % dans 80 % des régions fourragères, représentant 82 % des surfaces nationales en prairies permanentes. Autour d'un axe reliant le Limousin à l'Alsace, il dépasse même les 50 %. Seul le pourtour méditerranéen et le nord des Alpes ont un déficit moins important grâce à des pluies plus fréquentes.

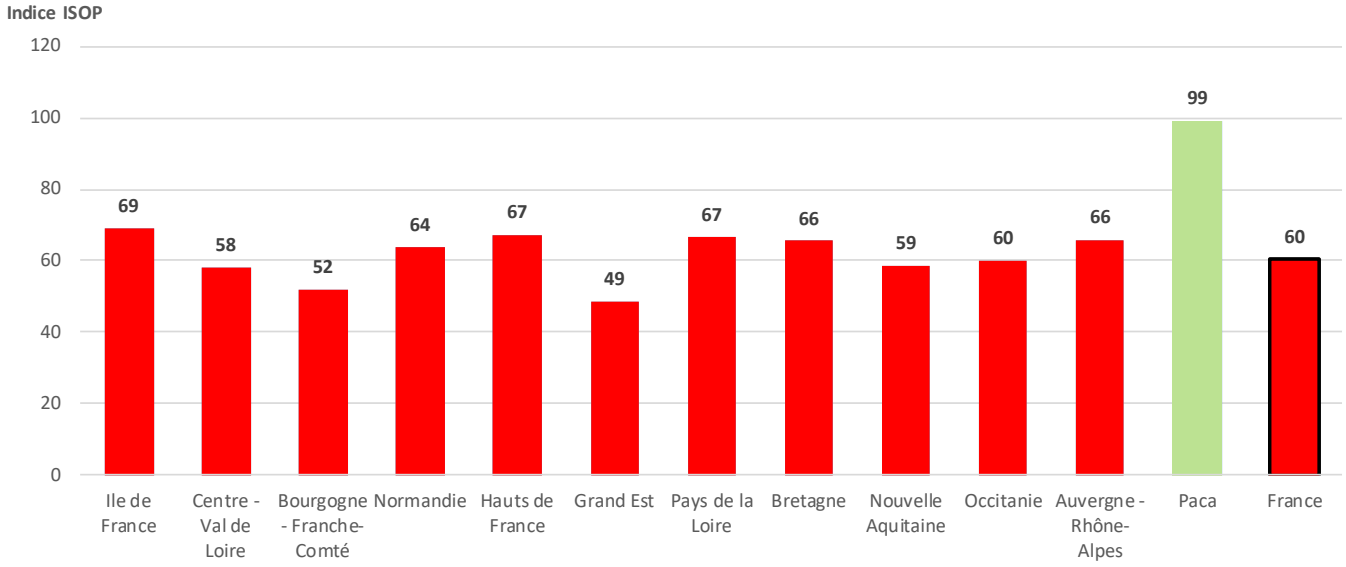
**Figure 2 : Indicateur de rendement des prairies permanentes par région fourragère au 20 novembre 2026**




Note de lecture : l'indicateur de rendement des prairies permanentes Isop, à une date donnée, est égal au rapport entre la pousse cumulée à cette date depuis le début de la campagne et la pousse cumulée à la même date calculée sur la période de référence 1989-2018. La taille des pastilles est proportionnelle aux surfaces en prairies permanentes de chaque RF.

Sources : INRAe, Météo France, SSP

**Figure 3 : Indicateur de rendement des prairies permanentes par région au 20 novembre 2026**




**Dominique Fiche**
*SSP - SDSAFA/BSVAE*

## Sources, définitions et méthodologie

Le système Isop - Informations et suivi objectif des prairies - fournit des estimations de rendement des prairies temporaires et permanentes productives à l'échelle de la région fourragère à partir d'un modèle de simulation (STICS-Prairies). Il est opérationnel sur la quasi-totalité du territoire de la France hors DROM.

Le système Isop calcule les quantités de matière sèche cumulée par hectare au pas de temps journalier sur 209 régions fourragères au total. Les simulations sont effectuées lorsqu'un type de prairies donné – permanentes ou temporaires - couvre plus de 7 000 hectares par région fourragère et 2 000 hectares pour les départements du pourtour méditerranéen. Les prairies productives situées au-dessus de 1 000 mètres peuvent parfois être moins bien représentées à l'échelle des régions fourragères. Le système ne tient pas compte de l'état des sols, ni les inondations, quelles que soient leur durée et leurs causes. Ainsi, la production estimée, en fonction des conditions pédoclimatiques locales, n'est pas forcément exploitable en totalité.

Les résultats de simulation sont extraits au 20 de chaque mois par région fourragère, entre mars et novembre, sous forme d'un rapport à la normale correspondant à la moyenne calculée sur la période 1989-2018.

Isop est le fruit d'une étroite collaboration entre Météo-France, l'INRAe et le SSP.

Cette « Infos rapides » ne traite que des résultats des **prairies permanentes productives.**

Par convention, la production est dite **excédentaire** quand l'indice ISOP dépasse 110, elle est considérée comme **normale** quand l'indice est compris entre 90 et 110, **faiblement déficitaire** si l'indice est compris entre 75 et 90, **fortement déficitaire** si l'indice est inférieur à 75.

**Calendrier de publication des infos rapides – Prairies :**
Avril - mai - juin - juillet – août - septembre - octobre - novembre

## Pour en savoir plus

Cette publication est disponible à parution sur le site Internet de la statistique agricole dans la rubrique Conjoncture. Toutes les séries conjoncturelles publiées pour le thème de cette Infos Rapides sont présentes dans l'espace « Données en ligne » du site Internet de la statistique agricole :
www.agreste.agriculture.gouv.fr
Le guide méthodologique ISOP est disponible dans l'espace « Sources, définitions, méthodes » ou directement sur Guide d'utilisation d'ISOP

**www.agreste.agriculture.gouv.fr**

Ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Souveraineté alimentaire
Secrétariat général
Service de la statistique et de la prospective
3 rue Barbet de Jouy
75349 Paris

Directeur de la publication : Vincent Marcus
Composition : SSP
ISSN 2726-6621
© Agreste 2026